

PARTAGER UNE VOITURE

Pourquoi
pas vous ?



| Dossier de presse |

Développement de
l'autopartage entre particuliers
Avril à Septembre 2017

Communauté
d'agglomération
de l'Ouest
Rhodanien





Communauté d'agglomération
de l'**Ouest Rhodanien**

Sommaire

Pages

- 4 La Communauté de l'Ouest Rhodanien
- 5 L'autopartage sur la COR
- 6 Qu'est-ce que l'autopartage ?
- 7 Se lancer dans l'expérimentation
- 8 Un accompagnement gratuit
- 9 La voiture sur le territoire
- 12 Contact



La Communauté de l'Ouest Rhodanien

La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien compte 50 657 habitants sur 577km² répartis sur 34 communes. Elle est située aux portes de la Métropole de Lyon, en plein cœur de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Présidée par Monsieur Michel Mercier, ancien Ministre, Sénateur du Rhône et maire de Thizy les Bourgs, la COR coordonne sur son périmètre :

- Le développement économique
- La gestion des déchets
- L'assainissement
- La politique en matière d'habitat et de logement
- La voirie communautaire
- Les actions en lien avec le développement durable et les programmes nationaux :

TEPOS pour la Croissance Verte et européens : LEADER, PAEC...

- L'entretien et la gestion des piscines

► La mobilité

- La Culture
- Les actions en faveur du Tourisme
- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La formation
- L'informatique et le multimédia.
- La Politique de la Ville



L'autopartage sur la COR

.....

La Communauté de l'Ouest Rhodanien (COR) développe l'autopartage entre particuliers sur son territoire.

Les personnes intéressées pourront bénéficier des aides suivantes :

- un accompagnement personnalisé et des conseils gratuits de la part d'un spécialiste,
- une assurance adaptée permettant d'éviter tout malus en cas d'accident,
- si besoin, une aide pour trouver une ou des

personnes avec qui faire de l'autopartage.

Ces aides s'adressent aussi bien aux personnes souhaitant partager leur propre voiture qu'à celles qui ont besoin ponctuellement d'une voiture.

L'appel à projet : AURAMOB

.....

AURAMOB est le nom donné à l'appel à projet : **Au**vergne **Rh**ône **Al**pes **MO**Bilité.

En effet, la COR et le **Sy**ndicat **Mi**xte de l'agglomération Clermontoise se sont engagés ensemble à développer la pratique de l'autopartage entre particuliers sur leurs territoires. Ce projet réalisé conjointement entre les deux structures a été sélectionné par l'ADEME Auvergne Rhône-Alpes et financé via l'appel à projet AURAMOB.



Qu'est-ce que l'autopartage ?

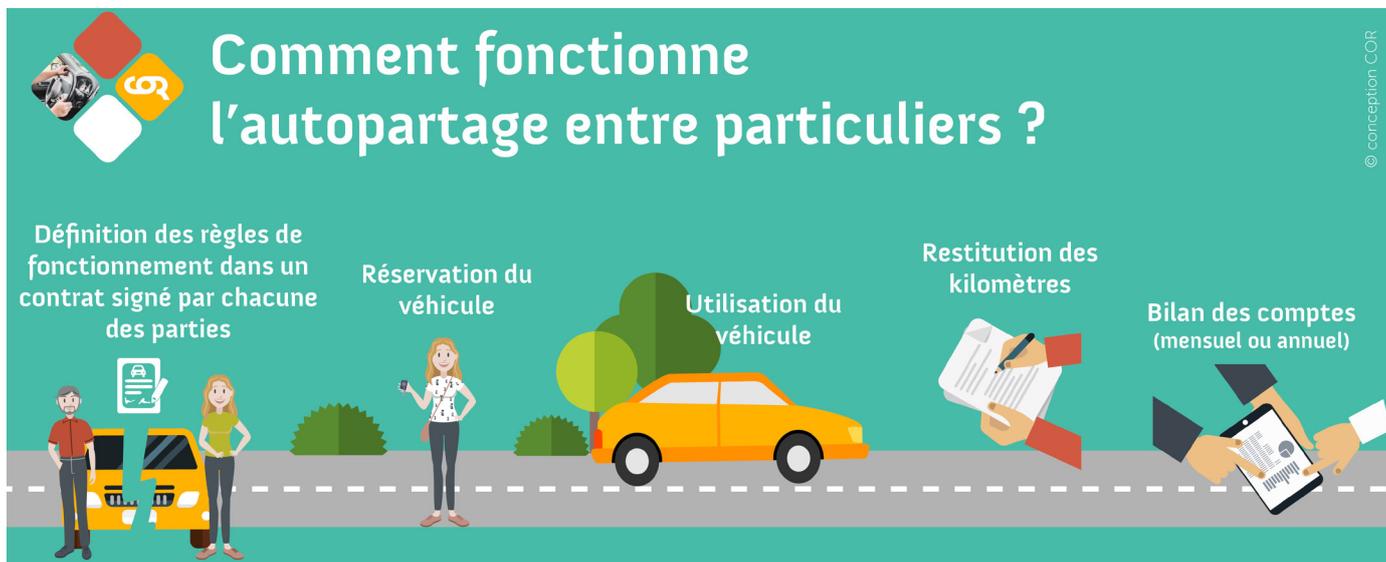
L'autopartage entre particuliers est la mise en commun d'un véhicule par des amis, des voisins ou des proches. Le véhicule appartient généralement à l'un d'entre eux mais il peut aussi être possédé en commun. Chacun l'utilise en fonction de ses besoins.

L'autopartage se distingue du covoiturage. Dans le cas de l'autopartage, le véhicule est utilisé pour des trajets différents à des moments différents. Dans le cas du covoiturage, les personnes effectuent ensemble le même trajet.

Voici un exemple d'autopartage : Isabelle

possède une voiture dont elle se sert 3 ou 4 fois par semaine. Son voisin François n'a pas de voiture. Plutôt que d'en acheter une, il utilise celle d'Isabelle. Il réserve la voiture quand il en a besoin et participe à l'ensemble des frais, au prorata des kilomètres parcourus.

En France, environ 70 000 personnes de profils très divers font de l'autopartage entre particuliers, dans des villes de toute taille, des villages et des hameaux...



Se lancer dans l'expérimentation

Cette expérimentation s'ouvre à de nombreux foyers :

- > Aux foyers qui possèdent une voiture mais qui l'utilisent peu.
- > Aux foyers qui ne possèdent pas de voiture, mais qui peuvent avoir un besoin occasionnel.
- > Aux foyers qui possèdent une voiture et à qui il arrive d'en avoir besoin d'une seconde sans que cela n'en justifie l'achat.



Témoignages d'autopartageurs

 " Grâce à l'autopartage, nous avons vendu notre 2^{ème} voiture et nous n'avons plus aucun problème de stationnement. "
(Laura, Lalande)

 " L'autopartage, c'est sympa et c'est bon pour la planète. "
(Florence, Montsoreau)

 " L'autopartage nous a permis de gagner du temps et de l'argent. "
(Pierre, Clermont-Ferrand)

 " C'est très simple et ça fait économiser beaucoup d'argent. "
(Pierre-Louis, Vierzion)

 " L'autopartage a été pour nous un moyen de rationaliser l'usage d'une voiture qui passait le plus clair de son temps au garage. "
(Laurent, Lille)

© conception COR



Un accompagnement gratuit par la COR

La COR propose un accompagnement personnalisé grâce à des conseils gratuits de la part d'un spécialiste.

L'accompagnement pourra prendre des formes variées, en fonction des besoins :

- Aide à la mise en place de l'autopartage (contrat, partage des frais, etc.),
- Conseils personnalisés, partages d'expériences, etc.

• Possibilités de bénéficier d'une assurance adaptée à l'autopartage permettant de préserver le bonus/malus de tous les utilisateurs du véhicule en cas d'accident et de payer les réparations. Seule la franchise sera à la charge du responsable de l'accident.

Cet accompagnement pourra durer jusqu'en mars 2019.

3 phases du projet



> Phase 1 :

Février - septembre 2017 : Information des acteurs locaux et de la population.

Objectif : constituer 60 groupes d'autopartage.

> Phase 2 :

Jusqu'en mars 2019 : Accompagnement personnalisé des groupes d'autopartage. Conseils pratiques, solution commune pour l'assurance, etc.

> Phase 3 :

Mars - juillet 2019 : Bilan de l'opération et propositions pour développer cette pratique.

Objectif : Optimiser les conditions de réussite.



La voiture sur le territoire de la COR

LA VOITURE SUR LE TERRITOIRE DE LA



5 000 voitures servent moins de 3 fois par semaine.



3 500 ménages n'ont pas de voiture.



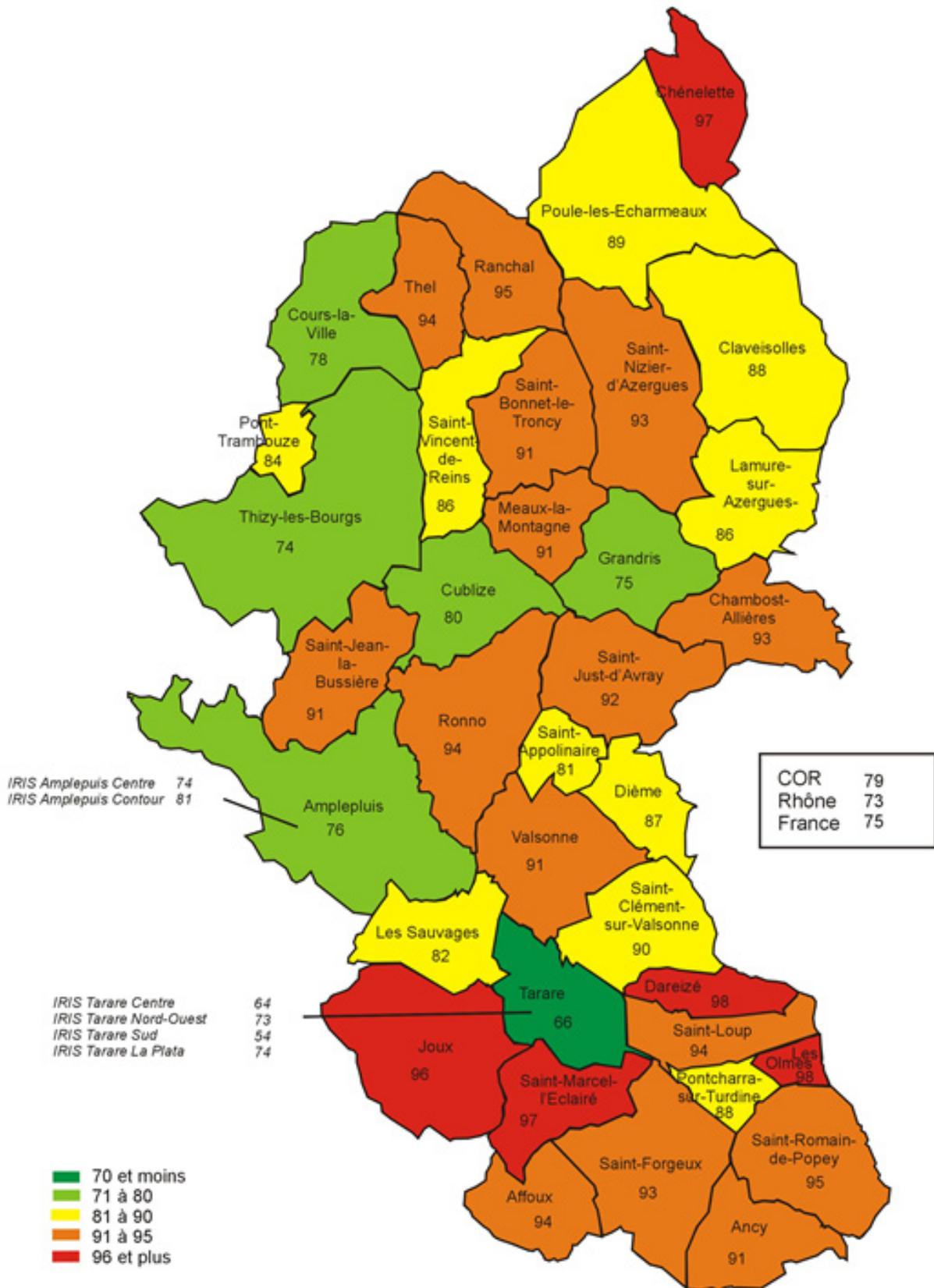
34 000 titulaires de permis de conduire et **27 000 voitures**.



Les ménages de la COR consacrent en moyenne **5 600 €** par an à la voiture soit **18%** des revenus disponibles.



Nombre approximatif de voitures pour 100 détenteurs de permis de conduire



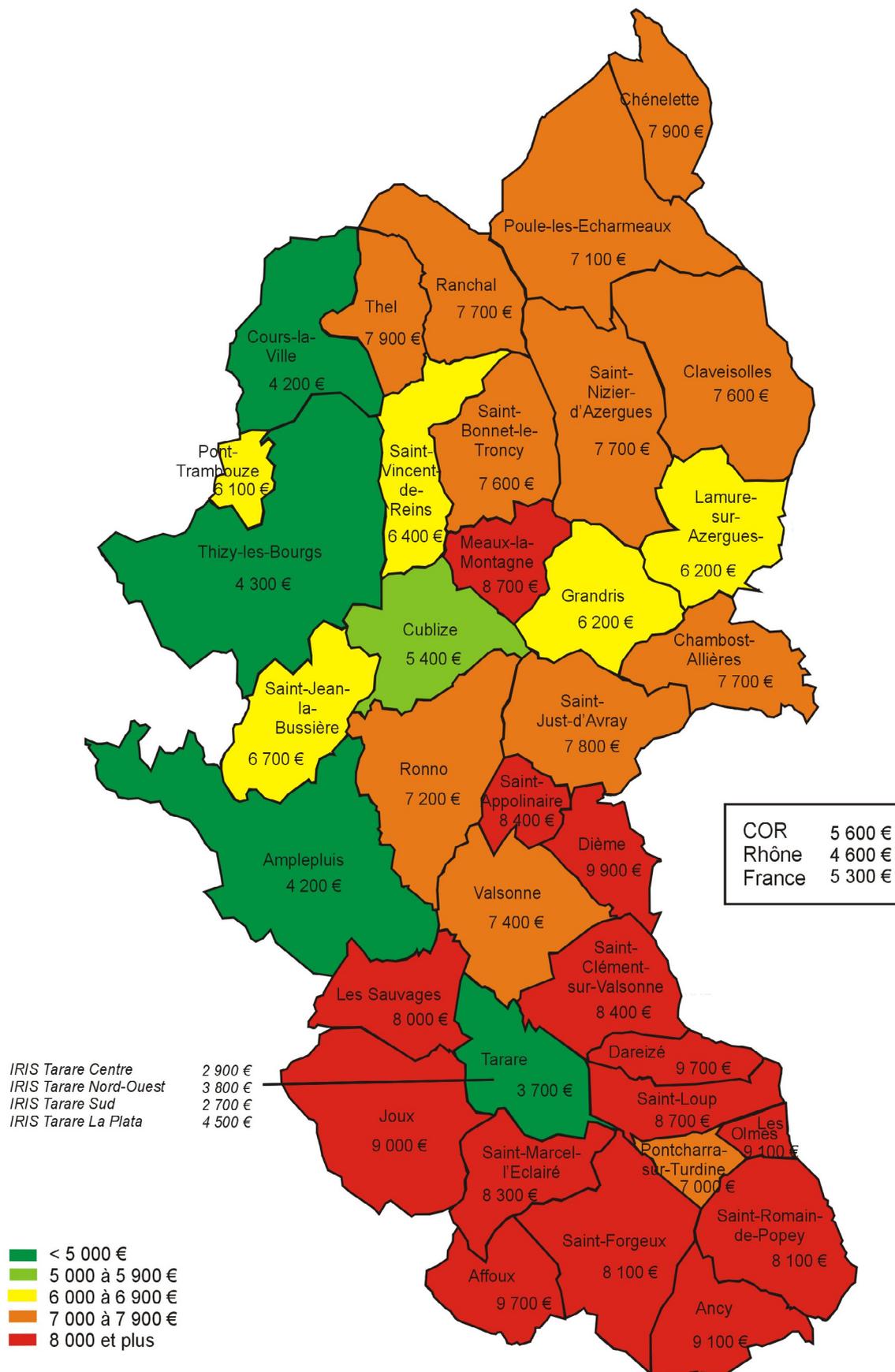
COR	79
Rhône	73
France	75

- 70 et moins
- 71 à 80
- 81 à 90
- 91 à 95
- 96 et plus

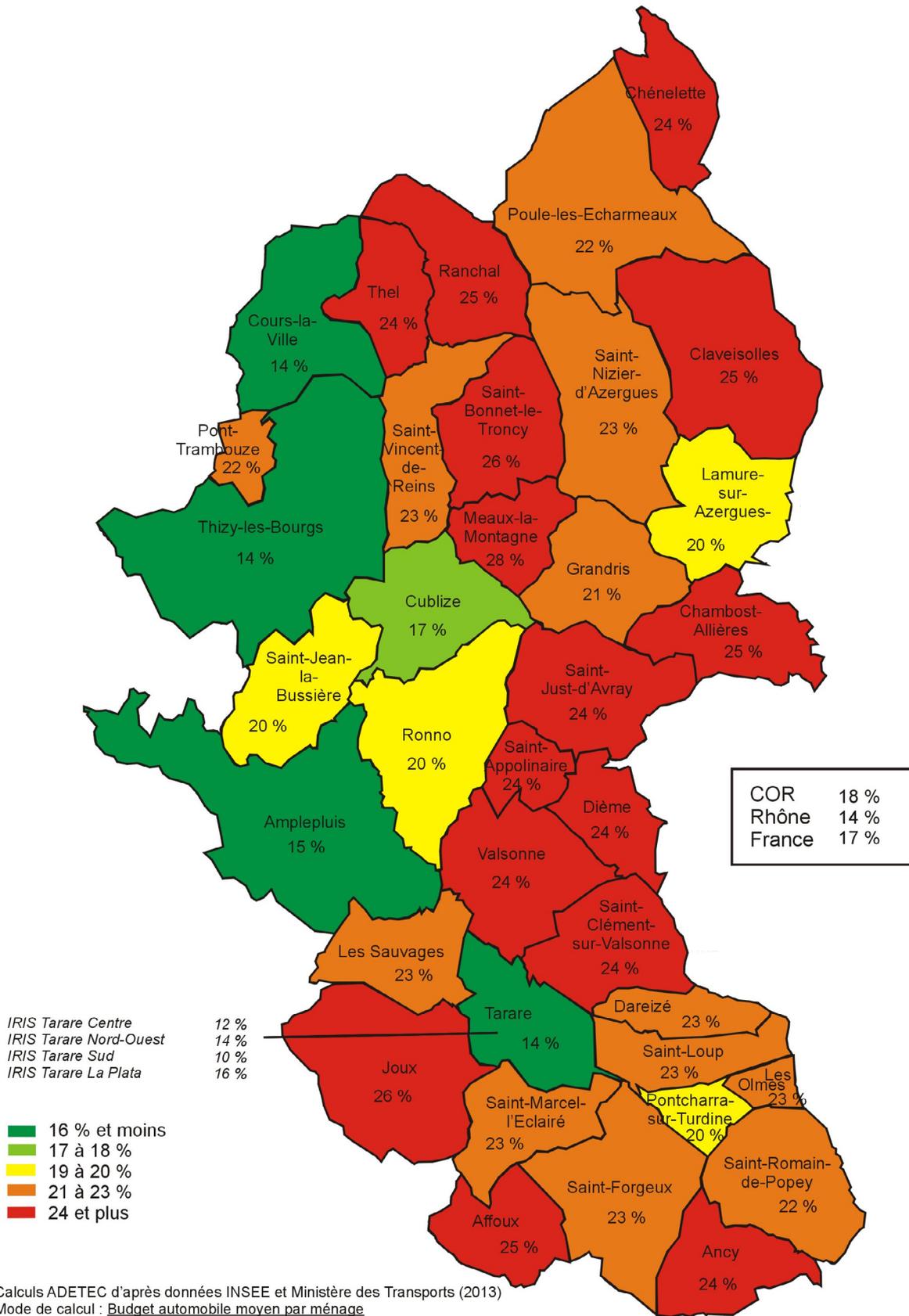
© Calculs ADETEC, d'après données INSEE 2013 et ENT2 2008



Budget automobile moyen des ménages



Part médiane du revenu disponible consacrée à l'automobile



Calculs ADETEC d'après données INSEE et Ministère des Transports (2013)
 Mode de calcul : Budget automobile moyen par ménage
 Revenu disponible médian par ménage

Le revenu disponible prend en compte l'ensemble des revenus et des prestations sociales, déduction faite des impôts directs et des cotisations sociales.
 Le revenu disponible médian est le revenu partageant les ménages en deux sous-ensembles de même taille (50 % gagnent plus, 50 % gagnent moins).



Contact Presse

.....

Service Communication

Julie PAYEN

Responsable communication

julie.payen@c-or.fr

06 23 44 70 64



3 rue de la Venne

69170 Tarare

04 74 05 06 60

www.ouestrhodanien.fr



OuestRhodanien



@OuestRhodanien



@Ouestrhodanien



ouestrhodanien

